

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 70-1468/SG/FP infligeant un avertissement au personnel du cadre territorial de la Santé publique

n° 70-1468/SG/FP

Ministère  
PRÉSIDENCE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication  
3 décembre 1970

Numéro JO  
n° 24 du 28/12/1970

Date du numéro  
28 décembre 1970

### TEXTE INTÉGRAL

Un avertissement est infligé au personnel du cadre territorial de la Santé publique ci-abrès nommé. en service au Centre de pneumophtisiologie Faure : M. Deberkale Ahmed Abdou, infirmier de 2e classe, 2e éche-lon : M. Mohamed Houmed Daoud, infirmier de 3° classe, 1er éche-lon : M. Mohamed Ali Mohamed I Abdillah, agent d'hospitalisation principal, 2e échelon : M. Guirreh Robleh Farah, agent d'hospitalisation principal, 2e échelon : M. Djama Arreh Abadid, agent d'hospitalisation principal, 2e échelon : M. Djama Yonis Kaïreh, agent d'hospitalisation principal, 2e échelon : M. Abdillahi Kalif Warsama, agent d'hospitalisation de 1° classe. 3e échelon. pour avoir adressé au directeur de la Santé publique une lettre» : TN de collective, calomniant leur chef de service.